

## PREMIÈRE CONCLUSION

La première conclusion qu'il suggère, c'est que la loi en force à Montréal est beaucoup moins efficace que celle de Québec, puisque, durant les six premiers mois de son application la loi Scott avait fait descendre à Québec les arrestations de 583 à 274, pendant qu'à Montréal, durant le même espace de temps, la loi provinciale les a fait augmenter de 2,753 à 3,322.

On trouvera légitime que nous le fassions remarquer, car on doit se rappeler que l'Action Sociale Catholique, malgré sa conviction que la loi des bières et des vins ne pouvait produire de bons effets, s'est tenue sur la réserve lors du référendum, comptant sur les événements pour justifier sa manière de voir. Ces événements sont en voie de la consoler au centuple des avanies que lui a valu ce qu'on appelait alors son fanatisme et son étroitesse d'esprit.

## UNE AUTRE CONCLUSION

Mais il y a une autre conclusion à tirer de la comparaison des chiffres entre eux.

Si, en effet, on jette un regard sur les tableaux ci-dessus, on constate qu'à Québec comme à Montréal, la diminution a été surtout sensible durant les premiers mois du nouveau régime.

Pourquoi ?

Ne serait-ce pas parce que les fraudeurs ne sachant pas encore à quoi s'en tenir, se tenaient alors prudemment sur leurs gardes, au cas où le Gouvernement aurait pris les mesures nécessaires, pour faire respecter énergiquement sa loi ? Voilà pourquoi les policiers de Montréal eurent à traîner au poste 215 pochards de moins en mai, et 83 de moins en juin 1919. Mais dès juillet les fraudeurs reprenaient confiance, une confiance qui a toujours été en augmentant, et qui a obligé la police à arrêter 14 alcooliques de plus ce même mois, 125 de plus en août, 304 de plus en septembre et 427 de plus en octobre.

## SITUATION MEILLEURE A QUÉBEC

La progression, comme on le voit, est constante et rapide ; mais malgré qu'elle existe, et dans le même sens à Québec, elle est cependant assez lente chez nous pour que nous soyons restés, après 18 mois, dans une position encore plus favorable qu'avant la prohibition pendant que Montréal, avec son régime de bière et de vin, descend rapidement vers le chaos.—(A suivre)

F.-X.-JULES DORION

[*Almanach de l'Action Sociale Catholique.*]